

Master recherche Sciences, Technologies, Santé, Mention Biologie et Santé, Spécialité Physiologie des Régulations

RNCP10056 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	118f, 118b, 118
Code(s) ROME	K2402, H1206, K2108
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Bretagne Occidentale - Brest

<http://www.univ-brest.fr>

Direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les titulaires de ce diplôme sont des professionnels qui peuvent être chargés :

- de participer à la conception et à la conduite de projets de recherche fondamentale sur des phénomènes ayant trait à la physiologie humaine et animale.
- de concevoir, de définir et d'effectuer des études d'évaluation d'effets physiologiques de substances biologiquement actives.
- d'élaborer et d'organiser les interprétations théoriques des expériences et analyses.
- de rendre compte de travaux par différents moyens de diffusion et les valoriser.
- d'enseigner dans le domaine de la physiologie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Afin d'assurer l'ensemble de ces activités le diplômé doit mobiliser des connaissances fondamentales et appliquées dans les domaines larges de la génétique, génomique, biologie moléculaire, biologie cellulaire, microbiologie, physiologie (humaine et animale), écophysiologie. Il conçoit des protocoles expérimentaux, les réalise et procède à l'analyse statistique et à l'interprétation des résultats expérimentaux obtenus.

Il synthétise des données bibliographiques et expérimentales et actualise ses connaissances par la bibliographie.

Il connaît les contraintes et la réglementation spécifique à la réglementation animale ainsi que les méthodes de substitution.

Il maîtrise entre autres les techniques opératoires et thérapeutiques sur l'animal ainsi que les techniques d'explorations métaboliques (approches cliniques et expérimentale).

Il intègre des données issues de différents niveaux d'intégration (moléculaire, cellulaire, tissulaire et systémique) et de disciplines apparentées à la physiologie.

Il comprend et manie l'anglais technique du domaine. Il maîtrise les techniques de communication orale et écrite lui permettant de présenter des travaux et d'animer des réunions.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel travaille dans les secteurs d'activité suivants :

- Recherche académique et industrielle en physiologie animale, physiologie cellulaire
- Industrie du domaine des sciences de la santé

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Il peut exercer les emplois suivants :

- Chargé d'études en recherche et développement
- Chargé d'études en expérimentation animale
- Chargé de communication scientifique
- Chercheur
- Après un doctorat et concours: Enseignant-chercheur

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 867 €
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 995
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10056/>